

Tour d'horizon de l'actualité agricole du département

Comme c'est désormais la coutume, la réunion de la chambre syndicale de lundi a été l'occasion pour chaque filière et chaque opérateur du secteur agricole de relayer son actualité. Après un temps consacré au lait AOP comté (voir page 1A), le tour d'horizon s'est poursuivi.



Les Cuma : une solution pour mieux supporter les crises ?

Économie des exploitations : quelques repères

Claude Henriot, président du CER-France Alliance comtoise, a détaillé quelques chiffres issus des comptabilités 2016 clôturées.

■ En lait conventionnel, la baisse des cours a fait beaucoup de mal, c'est évident. Avec des prix de vente en baisse de 15 à 20 €/1 000 litres, qui n'ont pu que modérément être compensée par la diminution des coûts de production, le revenu disponible est très faible : moins de 1 000 euros disponibles par mois ;

■ En grandes cultures, la baisse des rendements, conjuguée à des prix qui peinent à décoller, a diminué les EBE de 50 % ;

■ En polyculture-élevage, les résultats sont en baisse (divisés par deux dans certains cas), alors qu'ils étaient déjà à de bas niveaux en 2015 ;

■ En lait AOP (comté majoritairement), les EBE restent stables. Attention toutefois à la hausse du « prix d'équilibre », de l'ordre de 15 euros. La hausse des prix a réussi à compenser ce phénomène, mais pour combien de temps encore, et dans quelle mesure les exploitations seraient-elles à même de faire face à un retournement des cours ?

L'état de trésorerie de beaucoup d'exploitation est très difficile, d'autant plus que d'après Marc Nicod (Crédit agricole) « pour certains l'année blanche prend fin en 2017, et les remboursements vont reprendre ». Un état de fait souligné également par Christophe Bonnefoy, président de la section lait FDSEA : « beaucoup d'ex-

ploitants ont recours à des emprunts pour boucher les trous de trésorerie ». La question de l'endettement est centrale, d'autant plus que, comme le souligne Éric Moret, « en moyenne, en lait conventionnel, il ne faudrait pas dépasser les 5 200 euros de remboursement d'emprunt chaque année. Beaucoup en sont hélas très loin... ».

Pour le président des Cuma, Franck Girardin, des solutions peuvent toutefois être mises en œuvre pour atténuer l'impact de la baisse des cours. « Le coût de mécanisation peut être optimisé. Dans certaines zones sinistrées économiquement, certaines exploitations arrivent à tirer leur épingle du jeu en mutualisant certains moyens de production, notamment en se mettant en Cuma ».

Aides MSA : des outils mais moins de moyens

Lucrèce Boiteux, présidente de la MSA de Franche-Comté, est revenue sur quatre aides qui peuvent être sollicitées par les exploitants connaissant des problèmes de trésorerie :

■ La mise en place d'un échéancier de cotisations ;

■ La prise en charge de cotisations. Sur ce dernier point, les moyens sont bien moindres que l'an passé. En effet, les fonds alloués à la Franche-Comté sont passés de 1 062 000 euros en 2016 à 163 000 euros en 2017, dont 56 000 pour le Doubs !

■ La possibilité de demander de passer au calcul sur l'année N-1, si la demande est formulée avant le 30 juin.

■ Le report de cotisations, qui peut être demandé cette année encore pour les cotisations déjà reportées l'an passé.

Lait conventionnel : une trop timide remontée des cours

Michel Fottéte, président de l'UAC, l'annonce d'emblée : « en lait conventionnel fromageable, la tendance est lourde ». Certes les cours du beurre sont montés en flèche, mais pas ceux de la poudre de lait (maigre notam-

ment) qui restent plombés par des stocks importantes et une demande volatile. La collecte reste faible, malgré une hausse en avril, moins importante que prévue. Comme le souligne Martial Marguet, « malgré ce que disaient beaucoup d'analystes, les prix du lait conventionnel ne s'améliorent toujours pas en 2017 ».

Grandes cultures : parions sur les rendements

Clément Tisserand, président de Terre Comtoise, est revenu sur la conjoncture des grandes cultures. Pour lui, cette année, « nous aurons besoin de la qualité et de la quantité, car il est vraisemblable que les prix ne seront pas au rendez-vous ». Les cultures sont plutôt en bon état aujourd'hui dans notre département et, si elles sont menées jusqu'au bout sans incident majeur, les rendements devraient être là. Il y a eu quelques dégâts sur des orges, mais le blé ressort globalement sain et sauf de l'épisode de froid. Le colza, quant à lui, devrait être à même de compenser le manque de siliques dû au froid. Pour ce qui est du soja, filière largement encouragée par la FDSEA du Doubs, le développement se poursuit, même s'il pourrait être encore davantage être mis en avant dans les filières qui l'utilisent. Les outils industriels sont quant à eux opérationnels et efficaces.

Les rendements de 2017 ne sauraient guère être pires que ceux de 2016... Ainsi, Didier Barthod, vice-président de Groupama Grand Est, rappelle

les chiffres de l'assurance récolte de l'an passé. Dans le Grand Est, pour 26 millions de cotisations perçues, Groupama a ainsi déboursé... 52 millions d'euros ! La situation est un peu meilleure dans le Doubs, avec un ratio sinistres/cotisations de 110 %, mais qui reste difficilement pérenne dans le temps. Du coup, quel avenir pour cet outil sans incitation importante de la part des pouvoirs publics ?

Problèmes sanitaires, problèmes d'exportation

Plusieurs l'ont souligné : la fermeture du marché algérien a posé problème cette année, même si, d'après Denis Verdot de Gen'Atest, « nous avons réussi à déporter les marchandises sur le Maroc ». Une problématique suivie de près par le GDS, comme l'a rappelé son président Jean-Pierre Jaquemin. Il a par ailleurs été rappelé que le vaccin contre la FCO est gratuit et que cette pathologie est souvent réversible, non seulement pour l'exploitation concernée, mais également pour les fermes voisines qui seraient ainsi incluses dans la zone. Pour Denis Verdot, « on pénalise ceux qui ont fait le boulot ».

Par ailleurs les exportations ont été « boostées » par les capacités de la Chevillotte, permettant de faire « quelques gros coups ». Il est cependant regrettable que de trop nombreuses génisses n'aient pu répondre aux critères exports, car pas assez lourdes.

FDSEA25

Une nouvelle Union de coopérative Bourgogne Franche-Comté

À l'occasion de la réunion de la chambre syndicale, le président du groupe coopératif Terre Comtoise a annoncé sa participation à la construction d'une alliance avec les coopératives de Bourgogne Franche-Comté. Cette union de moyens devrait voir le jour début 2018.

Pour Clément Tisserand « nous ne cherchons en rien la massification, au contraire nous souhaitons adapter, améliorer l'accompagnement de nos adhérents. En effet, notre coopérative devra rapidement savoir répondre à une demande de plus en plus variée de la part des agriculteurs.

Cette nouvelle demande émanera de l'évolution amont et aval de l'agriculture.

Les nouvelles typologies d'exploitations et les besoins d'accompagnements plus ou moins marqués de chaque adhérent, la digitalisation de l'agriculture, la pression réglementaire et bien sûr la demande sociétale sont autant de changements auxquels nos coopératives vont être confrontées. Bien sûr concernant les débouchés conventionnels ou bio nous devons passer d'une logique de flux poussé à une logique de flux tiré par les marchés.

Le chantier est vaste, la mise en commun des atouts de chacun, ainsi que la mutualisation des compétences à créer sont, aux yeux des conseils d'administration de chaque coopérative, indispensables pour demain être en mesure de défendre le revenu de tous les paysans ».



Clément Tisserand, président de Terre Comtoise.